

# Projet de modernisation Aéroport Lille-Lesquin

## POURSUITE DU DIALOGUE

Compte rendu synthétique de la réunion de présentation du bilan de la concertation

16 mars 2021 à 18h

Réunion publique tenue en ligne

Participants : 44

Intervenants :

- Christophe COULON, Président du Syndicat Mixte des Aéroports de Lille et de Merville (SMALIM) et Vice-président de la Région Hauts-de-France
- Marc-André GENNART, Directeur Général d'Aéroport de Lille SAS
- Yves COQUERELLE, Aéroport de Lille SAS

**Garant de la concertation**, désigné par la Commission nationale du débat public (CNDP) : Laurent DEMOLINS

**Modération** : Aurélie PICQUE, Parimage

## Ouverture et introduction de la réunion

### Ouverture de la réunion par Christophe COULON, Président du SMALIM, Vice-président de la Région Hauts-de-France

Christophe COULON explique que cette réunion a lieu au terme d'un processus de concertation volontaire menée sous l'autorité d'un garant de la CNDP, Laurent DEMOLINS et que son objectif consiste à rendre compte de la manière selon laquelle Aéroport de Lille SAS et le SMALIM ont pris en compte les observations faites au cours de la concertation. Il précise que les rencontres ont rassemblé plus de 400 participants au total, malgré des conditions d'échanges contraintes par les mesures sanitaires. Si à ce jour, une seule réunion a pu se tenir en présentiel, Christophe COULON rappelle son attachement à ce que les rencontres suivantes, notamment la présentation de l'étude environnementale et du permis de construire du projet, se fassent en présentiel. Il précise que l'examen du projet par les services de l'Etat et l'enquête publique constituent les prochaines étapes.

Christophe COULON rappelle le souci de grande transparence dont ont fait preuve Aéroport de Lille SAS et le SMALIM sur cette opération de modernisation. Enfin, il rappelle être bien conscient des

# Projet de modernisation Aéroport Lille-Lesquin

impacts de cette dernière dans l'environnement immédiat de l'aéroport, notamment sur les riverains, et dialoguer avec les élus qui rendent compte des inquiétudes et des points de vigilance formulés par leurs administrés.

## Présentation du déroulement de la réunion par Aurélie PICQUE

Aurélie PICQUE, modératrice de la réunion, indique que la réunion se déroule en deux temps : une présentation par Aéroport de Lille SAS du bilan et des décisions prises à l'issue de la concertation, puis un temps d'échange avec les participants.

Aurélie PICQUE rappelle les modalités d'échange par visioconférence.

## Introduction par Laurent DEMOLINS, garant de la concertation

Laurent DEMOLINS indique en préambule que, sous l'angle du garant, la concertation préalable s'est avérée tout à fait positive, à la fois grâce aux actions du maître d'ouvrage et aux propositions faites par le public, ainsi qu'à la prise en considération des observations du garant par le maître d'ouvrage, qu'il remercie. Laurent DEMOLINS précise que cela témoigne de la confiance qui a pu s'établir tout au long de cette concertation préalable.

Laurent DEMOLINS rappelle que le rôle du garant est de veiller à la transparence, à la sincérité et à l'argumentation des propositions afin d'enrichir, de légitimer et de démocratiser la décision. Il revient également sur le calendrier de cette concertation préalable :

- Le bilan du garant a été rendu public le 18 décembre 2020.
- En février, le maître d'ouvrage a demandé la nomination d'un garant pour la suite du processus.
- Le 17 février 2021, Aéroport de Lille SAS a rendu son bilan qui est désormais consultable directement sur le site de la concertation.
- La CNDP a désigné, le 3 mars 2021, Laurent DEMOLINS garant de la suite du processus de dialogue.

Ensuite, Laurent DEMOLINS expose **les 7 recommandations du garant faites à Aéroport de Lille** qui ont été prises en compte par le maître d'ouvrage :

- La **participation active à la réduction des nuisances sonores** est en cours avec différentes actions menées par Aéroport de Lille SAS et la Commission consultative de l'environnement (CCE).
- Les réunions publiques organisées répondent à la recommandation qui consiste à **prendre toute disposition pour établir un lien régulier et de confiance avec les habitants directement**

# Projet de modernisation Aéroport Lille-Lesquin

**concernés par les nuisances sonores.** Laurent DEMOLINS ajoute que la réunion du jour est aussi une occasion de tisser ce lien régulier.

- Le garant précise que le **parfait relais, au sein de la CCE, des attentes de la population en matière de lutte contre les nuisances sonores**, est en cours et que le maître d'ouvrage a pris attache avec le Préfet de région sur ce sujet.
- Il précise également que le site internet permet de **maintenir la possibilité de poser de nouvelles questions**.
- Il indique que **l'accès au déroulé de la concertation est garanti jusqu'à l'enquête publique, via le site internet [www.modernisons-aeroportdelille.fr](http://www.modernisons-aeroportdelille.fr)**.
- En outre, Laurent DEMOLINS explique que le site répond à la demande d'**actualiser l'avancée du projet et le suivi des engagements pris par le Maître d'Ouvrage**.
- Enfin, il se réjouit que le Maître d'Ouvrage soit attentif à suivre la recommandation visant à **assurer des rencontres en nombre suffisant avec les élus des collectivités territoriales concernées par le projet**.

Désormais, de la concertation préalable à l'enquête publique, le garant veille à ce que le public puisse suivre facilement les étapes d'avancement du projet, participer à l'approche des décisions prises par le maître d'ouvrage et à ce qu'il soit régulièrement informé des décisions clés. En ce sens, Laurent DEMOLINS réaffirme sa vigilance vis-à-vis de la tenue des engagements pris par le maître d'ouvrage après la concertation préalable et sa confiance sur la bonne volonté du maître d'ouvrage à suivre les recommandations formulées par le garant.

## Présentation du bilan et des décisions prises à l'issue de la concertation par le maître d'ouvrage

### **Rappel des objectifs et principales caractéristiques du projet (cf. diaporama)**

Marc-André GENNART, Directeur Général d'Aéroport de Lille SAS, maître d'ouvrage du projet, effectue un rappel du projet.

### **Présentation de la synthèse des contributions du public (cf. diaporama)**

Marc-André GENNART énumère les constats de la nécessaire modernisation de l'aéroport et précise les objectifs qui ont été identifiés mais aussi questionnés au regard de la crise.

Le Directeur Général d'Aéroport de Lille SAS relate par ailleurs les nombreuses inquiétudes qui ont été exprimées sur l'impact sonore du projet et insiste sur l'attention que le maître d'ouvrage porte à leur limitation par différentes actions.

# Projet de modernisation Aéroport Lille-Lesquin

La desserte de l'aéroport étant au cœur des contributions, Aéroport de Lille SAS indique souhaiter aller plus loin que les dispositions prévues initialement pour améliorer cette desserte et devenir un acteur de ce changement auprès des autorités compétentes.

En outre, Marc-André GENNART fait état de nombreux échanges sur les autres impacts potentiels du projet, qui rendent compte des préoccupations du public en matière de réduction d'émissions carbone, d'artificialisation des sols, de qualité de l'air et à propos des avantages socio-économiques.

Il évoque aussi les diverses propositions qui concernent les aménagements et les interrogations sur les études d'opportunités immobilières.

Enfin, le Directeur Général d'Aéroport de Lille SAS conclut sur le souhait affirmé de poursuivre l'information et le dialogue avec le public.

## **Les décisions d'Aéroport de Lille suite à la concertation (cf. diaporama)**

Marc-André GENNART présente l'ensemble des décisions complémentaires prises suite à la concertation préalable, au sujet des objectifs et du calendrier du projet, des impacts sonores, de la desserte de l'aéroport, mais aussi de la réduction des émissions de carbone, de la réduction de l'artificialisation des sols, et sur les aménagements proposés. Il exprime par ailleurs la volonté du Maître d'Ouvrage de poursuivre l'information et le dialogue, notamment lors d'une prochaine réunion publique organisée à l'occasion du dépôt du permis de construire et en continu *via* le site internet.

Le Directeur Général d'Aéroport de Lille SAS revient sur le processus de concertation qui a été contraint en raison de la crise sanitaire. Il considère cependant que cette concertation organisée par écrans interposés a correctement fonctionné et que chacun a pu s'exprimer, par écrit ou à l'oral.

Marc-André GENNART a rappelé les prochaines étapes. En effet, d'ici juin/juillet, la demande de permis de construire et le dossier d'autorisation environnementale seront déposés et une enquête publique sera prévue fin 2021. Il précise qu'entre temps, un long travail est mené par les ingénieurs de la manière la plus transparente possible, c'est d'ailleurs ce qui explique les délais entre les étapes.

# Projet de modernisation Aéroport Lille-Lesquin

## Echanges avec le public

Aurélie PICQUE rappelle les modalités de prise de parole sur Zoom et ouvre les micros dans l'ordre d'arrivée des mains levées. Les questions sont traitées par groupes afin de fluidifier les échanges.

Une participante, adjointe au maire de Fretin soutient qu'il n'y a pas eu d'étude sur le changement de trajectoire ou, au moins sur la modification de cette dernière, pour respecter une égalité entre les communes. Elle affirme que lors de la dernière CCE, la commune de Fretin était sacrifiée, avec près de 400 maisons impactées par le bruit des avions au décollage par vent d'est. L'adjointe au maire de Fretin souhaite qu'une étude soit réalisée, pour que Fretin soit moins impactée, en décalant le chevelu des trajectoires actuel, comme l'ont demandé les Fretinois lors de la concertation.

Marc-André GENNART indique que les trajectoires sont à l'ordre du jour de la prochaine CCE. Cette CCE initialement prévue le 15 mars a été reportée par manque de participants. En janvier, Aéroport de Lille SAS a pris connaissance des différentes demandes et gênes observées par les riverains lors d'une réunion spécifiquement organisée sur la thématique des nuisances sonores, et a transmis les éléments à la Préfecture afin d'initier le processus.

Christophe COULON explique que l'absence d'étude dans le bilan est normale, car ce n'est pas l'objet de la réunion de concertation mais aussi car la CCE n'a pas eu lieu. La CCE devrait être programmée prochainement en avril, le SMALIM et Aéroport de Lille y participeront.

Laurent BRETON, de la Direction Générale de l'Aviation Civile Nord (DGAC), précise que même si l'organisation de la CCE a subi un report, les intentions sont bien là : l'ordre du jour transmis aux représentants prévoit la création d'un groupe de travail dédié aux trajectoires de décollage face à l'Est, ainsi qu'une analyse, par le collège des élus, les associations de riverains et avec les services de la DGAC, des différentes possibilités pour optimiser les départs. Laurent BRETON réaffirme les bénéfices de la concertation et souligne qu'une démarche active est engagée suite aux demandes des riverains.

Par ailleurs, il revient sur ce qu'est la CCE, à savoir un organisme consultatif piloté par la Préfecture qui regroupe trois collèges de représentants à parts égales (les professions aéronautiques, les élus et les associations de riverains et environnementales). La CCE sert à trouver des solutions techniques face aux sujets environnementaux liés à l'aéroport. Les services de la DGAC, de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et de la gendarmerie des transports aériens y participent à titre d'experts et n'y ont pas de droit de vote.

En conclusion, l'adjointe au maire de Fretin remercie les intervenants pour les explications et précise qu'elle est bien consciente que son intervention n'est pas l'objet de la réunion de ce soir, mais que son rôle en tant qu'adjointe au maire à l'environnement est de faire une piqûre de rappel.

# Projet de modernisation Aéroport Lille-Lesquin

Un participant, conseiller municipal à Cobrieux, considère qu'il aurait été plus juste d'ajouter la notion d'extension à l'appellation du projet de modernisation de l'aéroport. Il remarque qu'un tel projet pourrait être mal reçu par une population dont la conscience écologique est de plus en plus importante.

Il regrette l'absence du conseil d'administration, du comité exécutif et des actionnaires d'EIFFAGE, qui sont selon lui des acteurs essentiels dans cet investissement.

Par ailleurs, le conseiller municipal à Cobrieux considère que la hausse des taxes d'atterrissage aura un impact très faible car l'effet sur le prix des billets d'avion sera minime.

Il estime que la complémentarité affichée avec l'aéroport de Charleroi est ambiguë. En effet, le participant considère que l'argument selon lequel l'utilisation de l'aéroport de Lille limitera l'émission de gaz à effet de serre pour se rendre à celui de Charleroi n'est pas recevable.

Il conteste l'impression d'unanimité autour du projet et fait état de différentes mobilisations contre le projet (comités de quartiers, élus, pétition).

Le participant demande si l'engagement de ne pas augmenter les vols de nuit sera écrit ou acté, notamment dans l'accord entre le SMALIM et Aéroport de Lille SAS, et si des sanctions seront prises en cas de non-respect de cet engagement. En outre, il demande si l'augmentation mesurée du trafic aérien sera aussi écrite dans un accord et précisée avec des chiffres. Enfin, il demande si des accords écrits et chiffrés sont prévus en ce qui concerne l'impact environnemental et si des sanctions sont prévues en cas de non-respect.

Christophe COULON explique que ce projet est partagé avec le plus grand nombre et que la concertation vise à réaliser un projet transparent. Il précise aussi que le besoin de modernisation est réel puisque cette infrastructure, qui est en service depuis 25 ans, n'a pas été rénovée depuis. Il ajoute que spatialement, il y aura un agrandissement lié à la nouvelle aérogare, mais il n'est pas prévu de construction d'un nouvel aéroport.

Sur l'augmentation de capacités, Christophe COULON explique que cet aéroport est saturé. Ainsi, la stratégie consiste à construire des espaces dans la prolongation de l'infrastructure actuelle afin de séparer les flux de passagers, permettant une circulation plus aisée pour les voyageurs, et ainsi augmenter les capacités d'accueil à l'avenir. Le Président du SMALIM insiste sur le fait que le passage à 4 millions de passagers n'est pas un engagement contractuel, contrairement à l'engagement de la capacité technique et immobilière d'accueillir les passagers attendus par la croissance naturelle qui s'impose. Il s'agit donc d'élargir les murs, de moderniser les locaux et les infrastructures.

Ensuite, Christophe COULON précise qu'EIFFAGE est bien présent et représenté par Marc-André GENNART qui en est l'un des collaborateurs. Il rappelle que le SMALIM a choisi une délégation de service public pour gérer l'aéroport. Par ailleurs, si cette opération rapportera

# Projet de modernisation Aéroport Lille-Lesquin

de l'argent à EIFFAGE, l'entreprise a signé un contrat qui l'engage à investir 170 millions d'euros pour moderniser et entretenir l'aéroport qui restera un bien public.

Le Maître d'Ouvrage indique être conscient de l'impact des émissions de gaz à effet de serre. Pour 2027, l'exploitant d'aéroport ambitionne la neutralité carbone de ses émissions.

En ce qui concerne l'augmentation des taxes, Christophe COULON précise que cette mesure pèse sur les compagnies qui font des aller-retours et qu'elle représente un premier pas pour aller loin à l'avenir, notamment sur l'exigence environnementale, notamment en accompagnant le mouvement de transformation du parc avion que la Covid-19 a accéléré.

Aussi, Christophe COULON réaffirme l'engagement très clair à propos de la limitation des vols de nuit. Cela sera très clairement acté dans les prochains mois, au sein d'une charte de coopération signée avec les collectivités locales proches de l'aéroport.

Sur la complémentarité des aéroports, notamment avec Charleroi, le Président du SMALIM souligne qu'il existe autour de l'aéroport de Lille-Lesquin une zone de chalandise qui représente un potentiel de 12 millions de voyageurs, parmi lesquels seuls 15% se rendent à l'aéroport de Lille pour voyager. La possibilité de voyager depuis Lille est un service public que Christophe COULON considère devoir rendre aux habitants de la région.

Christophe COULON évoque la mobilisation légitime de divers acteurs (association, comité de quartier...), notamment lors des réunions publiques, et rend compte d'échanges qui n'ont pas toujours été évidents. S'il reconnaît qu'il n'y a pas d'unanimité sur le fond du projet, il salue le fort contradictoire qui permet d'enrichir le débat sur plusieurs points (mobilités, émission de GES, la place de l'avion dans notre société) et ainsi de déterminer la faisabilité du projet avec la plus grande transparence possible.

Enfin, Christophe COULON rappelle que la projection de hausse de 17% du trafic aérien a été réalisée en 2019 lors de la signature du contrat de délégation de service public, et qu'au regard de ce qu'a entraîné la Covid-19, les potentialités de cette estimation seront certainement revues collectivement et le calendrier des travaux différé. De plus, Christophe COULON admet volontiers qu'il n'est pas utile d'engager à horizon 2023 des travaux de modernisation de l'infrastructure et de capacité de traitement des passagers si le flux est moins important.

Une participante, conseillère municipale pour le groupe « Seclin en commun », revient sur le postulat de la saturation de l'aérogare qui s'impose et qui justifie l'augmentation de la part modale du transport aérien. Selon elle, cette augmentation est tout aussi effective pour d'autres transports en commun (gares saturées), sans être prise en compte par les élus. La participante salue notamment la courageuse décision prise par les élus de Bristol d'interdire l'extension de l'aéroport. Elle en conclut qu'il est possible de revenir en arrière en proposant d'autres modes de transports aux usagers et souligne que l'augmentation du trafic n'aura lieu que si on la décide.

# Projet de modernisation Aéroport Lille-Lesquin

L'élue de Seclin demande également pourquoi le maître d'ouvrage souhaite poursuivre cette procédure maintenant et si cela s'explique par la crainte d'une nouvelle loi qui s'imposerait et empêcherait le projet par la suite.

Enfin, la participante dit être dubitative à propos de la charte évoquée précédemment car la portée politique de ce type de document ne lui semble pas solide.

Sur la question du postulat de saturation, Christophe COULON indique que l'aéroport de Lille étant une propriété publique, il faut donc que les élus soient au clair sur la capacité, ou non, à rendre le service public de transport. Historiquement, une croissance régulière du trafic a été observée, en partie grâce à la démocratisation tarifaire de l'avion. Ainsi, les élus émettent le postulat que la demande va croître à nouveau. De plus, l'ensemble des études produites montrent que la demande va encore s'affirmer, notamment après des périodes de crise sanitaire.

En ce qui concerne les autres moyens de transport, Christophe COULON rappelle la démocratisation, ces dernières années, du train à grande vitesse, et la mise de côté d'un certain nombre de trains du quotidien. Il estime qu'il est important de préparer l'avenir du service public du transport aérien pour éviter les blocages.

En outre, Christophe COULON précise que le projet n'est pas élaboré par crainte d'une nouvelle loi puisque c'est le calendrier classique de ce type de procédure qui est suivi, même si le démarrage des travaux pourrait être retardé.

Enfin, il souligne que le projet sera mis en œuvre au regard de la loi actuelle et des enjeux à venir et que les chartes d'engagements réciproques signées par les élus sont les crédits de la parole publique qui est donnée. Le président du SMALIM conclut en expliquant qu'il s'agit de faire, *via* cette charte, l'engagement le plus transparent possible dans la limite de ses moyens.

Une participante, représentante de la commune de Lezennes, s'interroge sur le sujet des mobilités, et plus particulièrement sur les pistes cyclables et demande si les liaisons cyclables présentées entrent dans le cadre de la politique de voie verte initiée par la Métropole Européenne de Lille (MEL).

D'autres part, la participante demande des précisions sur les liaisons entre le centre-ville et l'aéroport en bus, d'autant qu'une ligne entre 4 Cantons et l'aéroport de Lille a été créée récemment.

Marc-André GENNART, renouvelle l'engagement d'Aéroport de Lille à relier les pistes cyclables existantes au domaine aéroportuaire et à faire des parkings pour vélos sur l'aérogare. Si de nouveaux projets de voies vertes passent près de l'aéroport, Marc-André GENNART indique que leur connexion sera étudiée.

En ce qui concerne les transports collectifs, le Directeur Général d'Aéroport de Lille SAS rappelle que son objectif est d'avoir le plus de partenaires possibles pour la desserte en transports en commun et qu'Aéroport de Lille SAS souhaite augmenter la fréquence des bus



# Projet de modernisation Aéroport Lille-Lesquin

en fonction de l'augmentation du trafic aérien. Marc-André GENNART s'engage à ce que la ligne de bus 68 soit davantage visible depuis le terminal. Il indique qu'une gare de bus sera aussi créée au niveau de l'aéroport et des partenariats avec les bus Arc-en-Ciel, Flixbus et Blablabus sont prévus.

Plusieurs initiatives sont donc lancées pour améliorer la desserte, et si possible, l'aéroport dépassera les objectifs minimaux (17%) de part modale des transports en commun.

Un participant, pilote de ligne et habitant de Vendeville affirme qu'en matière d'aéronautique, beaucoup d'efforts sont faits pour réduire les émissions de gaz à effets de serre et qu'il a beaucoup d'espoirs dans la réduction des émissions pour ce transport, notamment pour les moyens et courts courriers.

Le participant souhaite parler de rénovation plutôt que modernisation.

Il insiste aussi sur le cœur de métier de l'aéroport, sa piste, qui n'a pas été évoquée jusqu'alors. Pour limiter le bruit et la consommation de carburant, le participant affirme que la solution est d'étendre les taxiways, aux extrémités est et ouest.

Il évoque par ailleurs plusieurs points :

- Il fait un rapide historique de l'aéroport de Lesquin.
- Il explique que l'extension des taxiways et des bretelles d'accès rapides est la solution pour fluidifier le trafic en approche et au sol.
- Il demande pourquoi garder la piste secondaire si le trafic est augmenté sur piste la principale (est-ouest).
- Il est aussi étonné de la longueur des trajectoires et pense que cela est dû aux problèmes de zones avec la frontière belge, il en demande confirmation aux représentants de l'aéroport.
- Il souhaite que les paliers soient autorisés.

Marc-André GENNART explique qu'en matière de fluidité des atterrissages et décollages, il n'y a pas de problème pour le moment puisque les seuils de saturation des pistes ne sont pas atteints. C'est d'ailleurs pour cela qu'on ne parle pas d'extension, la piste principale étant suffisante.

Il souligne ensuite que les trajectoires actuelles concernent des zones peu densément peuplées, l'aéroport ne s'attend donc pas à avoir des soucis avec l'aviation civile belge.

Enfin, il rappelle que la croissance du trafic est naturelle et qu'elle répond à une demande des voyageurs.

Laurent BRETON (DGAC) revient sur le maintien de la piste secondaire et, au regard des niveaux de trafic connus et projetés d'ici 2029, la progression en termes de mouvements d'avions sera moins importante et ne suivra pas la même expansion que les passagers.

# Projet de modernisation Aéroport Lille-Lesquin

Sur la question des paliers, d'ores et déjà, le concept de descentes continues est pratiqué de façon massive et répond bien aux demandes et besoins des riverains. En dépit d'un palier affiché à 2000 pieds, les descentes continues sont effectuées par les pilotes.

Le participant, conseiller municipal à COBRIEUX, intervient concernant la valeur juridique de la charte mais confirme qu'il a eu les réponses.

## Conclusion de la réunion

Aurélié PICQUE rappelle que le site internet du projet est toujours en ligne (<https://www.modernisons-aeroportdelille.fr/>) et qu'il est possible de poser des questions par écrit.

Laurent DEMOLINS, garant de la concertation, observe que tout au long de la concertation préalable, de nombreuses précisions ont été apportées et que le maître d'ouvrage s'est engagé à refaire un certain nombre d'études, notamment sur les taxiways et les 3000 pieds qui ont été évoqués, en liaison avec DGAC. Il souligne un point acquis par la concertation qui lui semble important : l'engagement de ne pas augmenter le nombre de vols de nuits jusqu'en 2039, un engagement très important qui n'a pas été évoqué dans ces termes au début de la concertation. Il félicite la bonne qualité des échanges.

Christophe COULON, Président du SMALIM et Vice-président de la Région Hauts-de-France, remercie celles et ceux qui ont écouté cette réunion et qui ont contribué. Il rappelle que cette étape est le point final de la concertation volontaire, permettant dans les mois qui viennent de cheminer vers le processus d'enquête publique, qu'il espère voir se dérouler en présentiel. Il souligne par ailleurs les grands changements qui découlent de la concertation :

- Artificialisation des sols : même si le projet avait des objectifs initiaux modestes (17 ha imperméabilisés), la concertation a permis de réduire significativement ces surfaces imperméabilisées. En outre, des matériaux drainants seront utilisés pour certaines surfaces pour veiller à l'alimentation de la nappe d'eau, très importante pour la MEL.
- Si la neutralité carbone de l'exploitant d'aéroport était déjà acquise lors de la signature du contrat, la concertation a permis d'aller plus loin pour les services opérés en escale.
- Sur les vols de nuit, les engagements ont été clairement et publiquement énoncés. Il s'agira de continuer avec la même volonté et de traduire la parole donnée dans la charte prévue. Ce sont des engagements publics et mémorisés.

Christophe COULON remercie le public pour la participation active qui a eu lieu pendant la concertation préalable ainsi que le garant, Monsieur DEMOLINS, pour sa vigilance durant cette étape.